



ORGANISME DE FORMATION

N° TAHITI: B46818
RCS PAPEETE: 1599B
BP 14 907 - 98701 ARUE
Gsm : 87.34.77.39
Email : dir.risk@gmail.com
www.risk-formation.org

SSIAP 3 - Chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes,
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir

PRE REQUIS

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience, ou être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction,
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants :
 - . Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans,
 - . Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité,
 - . Recyclage en secourisme de moins de 2 ans.

CONTENU DU PROGRAMME

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

Le feu - Comportement au feu
Mise en oeuvre des moyens d'extinction

LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS

Matériaux de construction
Etudes de plans - Outils d'analyse

REGLEMENTATION INCENDIE

Organisation générale de la réglementation
Classement des bâtiments - Dispositions constructives et techniques
Moyens de secours - Visites
Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

PERSONNELS CONCERNES

QUALIFICATIONS PREVUES PAR
L'ARRETE DU 2 MAI 2005

MOYENS PEDAGOGIQUES

- VIDEO PROJECTION
- FORMATEUR SSIAP

DUREE

30 JOURS - 216 HEURES

LIEU DE REALISATION

- CENTRE RISK
- SITES ERP

EVALUATION

- EXAMEN JURY DPC (HAUT COMMISSARIAT)

VALIDATION DE LA FORMATION

DIPLOME DE CHEF DE SERVICES DE
SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A
PERSONNES - S.S.I.A.P. 3



ORGANISME DE FORMATION

N° TAHITI: B46818
RCS PAPEETE: 1599B
BP 14 907 - 98701 ARUE
Gsm : 87.34.77.39
Email : dir.risk@gmail.com
www.risk-formation.org



GESTION DES RISQUES

Analyse des risques - Réalisation des travaux de sécurité - Documents administratifs

CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT

Information de la hiérarchie - Veille réglementaire

CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE

Commissions de sécurité - Registre de sécurité

MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

Organiser le service - Exercer la fonction d'encadrement
Notions de droit du travail - Notions de droit civil et pénal

BUDGET DU SERVICE DE SECURITE

Suivi budgétaire du service
Fonction achat - Fonction maintenance

EXERCICES D'APPLICATION DES NOTIONS ETUDIEES

EVALUATION

EPREUVE ECRITE 1

QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme.

EPREUVE ECRITE 2

Elaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1ère ou 2ème catégorie.

EPREUVE ORALE

Les membres du jury interrogent le candidat sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service de sécurité.

CERTIFICATION

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins une moyenne de 12 sur 20 (sans note inférieure à 8) aux épreuves écrites et s'il est évalué apte à l'épreuve orale.